

délégué commercial peut discuter des problèmes avec les entreprises qui envisagent d'exporter dans son territoire. Les hommes d'affaires désireux de rencontrer un délégué commercial en tournée ont simplement à se mettre en rapport avec le Service des délégués commerciaux, l'Association des manufacturiers canadiens, la chambre de commerce locale ou l'un des bureaux régionaux du ministère.

**La Direction des projets spéciaux internationaux** comprend la Direction des programmes de défense et la Direction des projets spéciaux, qui permettent de trouver des débouchés pour certains produits d'exportation en encourageant la participation de l'industrie canadienne à des projets et programmes à l'étranger. Bon nombre de ces projets sont des projets d'investissement qui nécessitent des biens et des services de plusieurs sources d'approvisionnement, aucune ne pouvant normalement prendre en main l'exploitation d'un tel projet. La Direction tente de fournir l'aide gouvernementale nécessaire pour coordonner les efforts de toutes les parties en cause.

La Direction des programmes de défense encourage l'exportation grâce à des programmes de commercialisation visant à vendre du matériel de défense canadien hautement spécialisé et des produits connexes à des pays amis, et à la conclusion d'ententes permettant au Canada et aux pays alliés de collaborer à des programmes de recherche, de développement et de production industrielle dans le domaine de la défense. Une activité importante est le programme canado-américain pour le développement et le partage de la production du matériel de défense, qui favorise le développement conjoint et l'approvisionnement réciproque en produits de défense.

La Direction des projets spéciaux détermine et exploite les possibilités de projets d'investissement à l'étranger dans des entreprises multi-industrielles, y compris celles associées aux aéroports, au tourisme, à l'éducation, à la santé et à la lutte contre la pollution; fournit une aide en matière de commercialisation aux industries de services, offrant en particulier un service de documentation à l'intérieur du ministère pour les ingénieurs-conseil; et coordonne les activités de commercialisation du ministère dans le but d'encourager la participation canadienne dans des projets financés par des sources d'aide multilatérale et bilatérale telles que la Banque mondiale et les banques de développement régional.

**La Division du financement et de l'aide** prend part à l'établissement des politiques et procédures concernant l'aide extérieure, le crédit à l'exportation et autres arrangements pour le financement des exportations. De plus, elle tient les exportateurs canadiens au courant des divers services de financement fournis par le gouvernement canadien et de ceux offerts par l'intermédiaire des institutions financières internationales.

**La Direction générale de la commercialisation des grains** regroupe les programmes d'action du ministère et les activités de création de marchés pour les céréales et les graines oléagineuses et leurs dérivés; de plus, elle travaille en étroite collaboration avec le Comité des grains et la Commission canadienne du blé à réviser continuellement les politiques et programmes sur les grains. La Direction suit l'évolution du marché des grains et les possibilités de vente, et elle maintient un programme global visant à la création de débouchés et à la promotion des ventes.

**La Direction des services de transport** s'intéresse aux transports et aux problèmes de transport à court et à long terme qui influent sur le progrès commercial et industriel du Canada. Le tarif-marchandises et les services aux expéditeurs font l'objet de révisions continues, de même que les politiques régionales, nationales et internationales sur le transport et les mesures qui influencent le commerce canadien. Une aide est fournie aux exportateurs lors de la sélection d'itinéraires et de modes appropriés de transport aux coûts les plus bas possibles. La Direction participe à des conférences et aux activités d'organisations nationales et internationales intéressées au mouvement des marchandises, au transport multimodal, à la simplification de la documentation et des procédures commerciales et au développement du transport maritime international.

**La Direction des foires et missions commerciales** élabore les campagnes de promotion commerciale du ministère, organise et dirige les activités particulières de promotion qui ont pour but de stimuler la vente de produits et de services canadiens à l'étranger. Ses activités comprennent la participation à des expositions commerciales internationales, des présentations individuelles et des campagnes de promotion dans les magasins, ainsi que l'organisation de séminaires techniques et de missions commerciales au Canada ou à l'extérieur. Lors des foires